

# PROGRAMME

## OPEN DE FRANCE XTRÊME

### Vaires sur Marne

Samedi 12 et Dimanche 13 mars 2022

Bulletin d'information n°2



**VAIRES SUR MARNE**

**FFCK**  
Canoe Kayak et Sports de Pagaie

# START

CRÉDIT PHOTO: FFCK / NMSP / J. CROSNIER

**OPEN DE FRANCE XTREM SLALOM**  
**12-13 MARS 2022**

[ffck.org](http://ffck.org)

Ministère chargé des sports | Région Île-de-France | seine & marne | Paris Île de France | Paris Métropole | CA



## Lieu :

**Site :** Stade Nautique Olympique et Paralympique d'Ile-de-France

**Adresse :** Route de Torcy, 77360, Vaires-sur-Marne

**Tarif :** 20€ par bateau

**Inscription sur le site FFCK :** <http://compet.ffck.org/inscriptions/competition.php>

**Ouverture des inscriptions lundi 7 février à 17h.**

**Fin des inscriptions lundi 7 mars 2022 à 23h.**

## Catégories et tableaux de progressions:

Suite à la clôture des inscriptions , voici les catégories et regroupement de catégories pour les Open de France Xtrem :

- XK1 D : Regroupement de catégorie XK1D U15-U18 (7) + XK1D S/V (6) = 13 athlètes
- XK1H U15-U18 : 16 athlètes
- XK1H S/V : 24 athlètes

Total : 53 athlètes

XK1 D	Tableau ICF 16 (série 1,3 et 4 avec 3 bateaux)
XK1H U15-U18	Tableau ICF 24
XK1H S/V	Tableau ICF 16

# Programme

## Samedi 12 mars

- 08h00 – 08h30 Montage parcours
- 09h00 Water on
- 09h00 Réunion des juges
- 09h00-9h30 Remise des dossards

### Phase de TIME TRIAL

- 10h00-10h53 TIME TRIAL : Départ toutes les minutes

### Phase de progression type « ICF » (élimination direct)

Départ des séries toutes les 5 mins

Samedi 12	tableau ICF 16			tableau ICF 24			tableau ICF 16					
	XK1H U15-U18			XK1H S/V			XK1D					
13:00				Manche 1	S1 (3 bateaux)	13:00						
13:05					S2 (4 bateaux)	13:05						
13:10					S3 (3 bateaux)	13:10						
13:15					S4 (3 bateaux)	13:15						
13:20				écart de 25'						Manche 1	S1	13:20
13:25											S2	13:25
13:30											S3	13:30
13:35											S4	13:35
13:40				Manche 2	S5	13:40				écart 45'		
13:45					S6	13:45						
13:50					S7	13:50						
13:55					S8	13:55						
14:00				Manche 1	S1	14:00				écart de 35'		
14:05					S2	14:05						
14:10					S3	14:10						
14:15					S4	14:15						
14:20	écart 25'			Manche 2	S5	14:20	écart 25'					
14:25					S6	14:25						
14:30	Manche 3	S9	14:30	écart 25'								
14:35		S10	14:35									
14:40	Manche 2	S5	14:40	écart 20'								
14:45		S6	14:45									
14:50	écart 15'			Finale	S7	14:50						
14:55					S11	14:55						
15:00	Finale	S7	15:00									

- 15h10 Résultats



## Dimanche 13 mars

### Phase de TIME TRIAL

- 08h00 – 08h30 Montage parcours
- 09h00 Water on
- 09h00 Réunion des juges

### Phase de TIME TRIAL

- 10h00-10h53 TIME TRIAL : Départ toutes les minutes

### Phase de progression type « ICF » (élimination direct)

Départ des séries toutes les 5 mins

	tableau ICF 16			tableau ICF 24			tableau ICF 16		
Dimanche 13	XK1H U15-U18			XK1H S/V			XK1D		
13:00				Manche 1	S1 (3 bateaux)	13:00			
13:05					S2 (4 bateaux)	13:05			
13:10					S3 (3 bateaux)	13:10			
13:15					S4 (3 bateaux)	13:15			
13:20	écart de 25'						Manche 1	S1	13:20
13:25								S2	13:25
13:30								S3	13:30
13:35								S4	13:35
13:40				Manche 2	S5	13:40	écart 45'		
13:45					S6	13:45			
13:50					S7	13:50			
13:55					S8	13:55			
14:00	Manche 1	S1	14:00	écart de 35'					
14:05		S2	14:05						
14:10		S3	14:10						
14:15		S4	14:15						
14:20	écart 25'						Manche 2	S5	14:20
14:25								S6	14:25
14:30				Manche 3	S9	14:30	écart 25'		
14:35					S10	14:35			
14:40	Manche 2	S5	14:40	écart 20'					
14:45		S6	14:45						
14:50	écart 15'						Finale	S7	14:50
14:55								Finale	S11
15:00	S7	15:00							

- 15h10 Résultats
- 17h30 remise des récompenses (résultats sur l'ensemble du week-end)



## Règlement utilisé :

Le règlement de compétition utilisé pour cet « open de France Xtrême 2022 » sera le règlement international avec quelques modifications (voir ci-dessous).

Modifications du règlement appliqué pour les « open de France Xtreme » du 12 et 13 mars 2022 :

- Le type de progression dit « ICF » comprend uniquement un tableau à 32 entrées :
  - o Des tableaux à 8/12/16/20/24 entrées sont ajoutés sur le même principe de progression (élimination directe).
  - o Des tableaux type « JOKER » à 8/12/16 entrées sont ajoutés
- Gilet plastron obligatoire : Les gilets doivent être de type « plastron », c'est-à-dire, contenir toute leur flottabilité autour du plastron, de la base du ventre au cou, de l'arrière du dos à la nuque et au-dessus de la jupette.
- Casques autorisés
  - o Tout casque aux NORMES « CE EN 1385 » ou « CE XXXX4 » (4 XXXX : Année de fabrication)
  - o Casque à grille suivant les modalités de construction suivantes :
    - Le casque doit être de norme CE d'origine (logo et étiquette faisant foi),
    - Les mousses intérieures ne doivent pas être réduites,
    - L'ajout de la grille doit se faire de façon à présenter aucune aspérité dangereuse pour soi ou les autres athlètes.
    - La grille doit être fixée solidement et de manière solidaire au casque d'origine,
    - Les grilles doivent être en matières métalliques et ne pas casser en plusieurs morceaux en cas de choc violent,
    - La grille doit protéger le visage de l'athlète sur la surface allant du menton au front, d'une tempe à l'autre de manière à ce qu'une pagaie tenue horizontalement ne puisse atteindre le visage,
    - Le casque avec grille doit flotter,
    - Un cube de 7x7x7 ne doit pas pouvoir passer dans les espaces de la grille.
- Choix du type de progression samedi 12 mars :
  - o Si le nombre de concurrent dans une catégorie est supérieur à 16 alors des tableaux type « ICF » à 16/20/24/32 entrées seront utilisés.
  - o Si le nombre de concurrent dans une catégorie est inférieur à 16 alors des tableaux type « Joker » à 8 et 12 entrées seront utilisés
- Choix du type de progression Dimanche 13 mars :
  - o Selon le nombre de concurrent dans une catégorie des tableaux type « ICF » à 8/12/16/20/24/32 entrées seront utilisés.



## Pré-sélection pour « les sélections équipe de France de slalom Xtrem »

La course retenue pour la pré-sélection aux « sélections équipe de France » de slalom Xtrem en avril 2022 sera celle du dimanche 13 mars.

Les résultats de cette course serviront à la pré-sélection.

Le nombre de bateaux pré-sélectionnés est édité dans le mode de sélection 2022 disponible ici :

<https://www.ffck.org/sport-haut-niveau/regles-de-selections-equipes-de-france/#1490879988512-3ce58ddc-4646>

Extrait du mode de sélection 2022 :

« ...

- 8 premiers Hommes (Senior et U23) de l'open de CSLX prévu les 12 et 13 mars 2022 à Vaires-sur-Marne
- 8 premières Dames (Senior et U23) de l'open de CSLX prévu les 12 et 13 mars 2022 à Vaires-sur-Marne
- 8 premiers Hommes (U18) de l'open de CSLX prévu les 12 et 13 mars 2022 à Vaires-sur-Marne
- 8 premières Dames (U18) de l'open de CSLX prévu les 12 et 13 mars 2022 à Vaires-sur-Marne »...

## Dossards :

Une caution sera demandée par dossard. Caution de 25€ par dossard ou carte d'identité.

## Mode de classement du weekend

Lors de chaque journée, chaque athlète marque un nombre de point dans la catégorie du jour (scratch ou par âge). Les points du week-end d'un.e athlète se fait en additionnant les points réalisés de chaque journée.

Le classement final est effectué par catégorie d'âge ou regroupement de catégories en classant du plus élevé au moins élevé.

La.Le vainqueur est celle ou celui qui a le plus de points à l'issue du week-end dans sa catégorie.

## Attribution des points

		Calculs des points coupe de France SLALOM XTREM																																	
		Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	...		
Tableaux élimination direct ou double élimination	8																																		
	12																																		
	16	Points	200	180	160	150	145	140	136	132	129	126	124	122	120	118	116	115	114	113	112	111	110	109	108	107	106	105	104	103	102	101			
	20																																		
24																																			
32																																			

Calcul au prorata : le premier non pris dans les phases finales = 100 points ; écart entre les athlètes = 100/(nombre d'athlètes non pris)

Calcul du nombre de point pour un athlète à partir du 31<sup>ième</sup> :

$$\text{Points course} = \frac{100}{\text{Nb Athlète} - 30} * (\text{Nb Athlète} - \text{Résultat})$$

Nb Athlète = Nombre d'athlète au départ

Résultat = Résultat final de l'athlète à partir de la 31<sup>ième</sup> place. Ex : 39<sup>ième</sup>)

## Autres informations

### Bateaux :

- **Pas de parc à bateaux et/ou de prêt fournit par l'organisation.**
- Bateaux XTRÊME à prévoir individuellement (ou par club) suivant les normes du règlement international.

### Vestiaire :

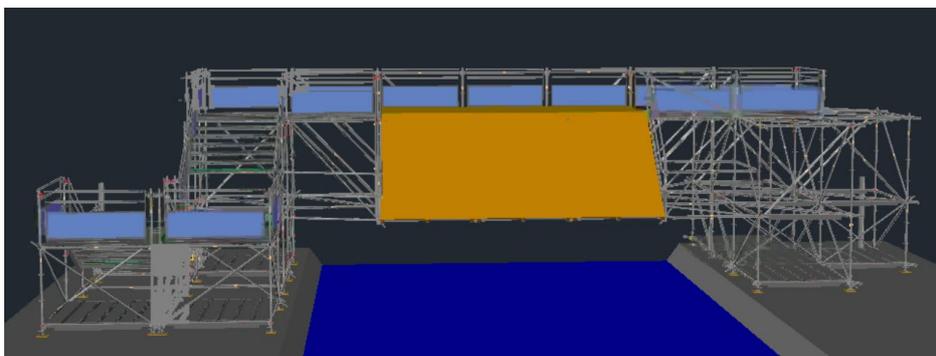
Il n'y aura pas de vestiaires dédiés à l'événement. Le vestiaire du pôle France est réservé aux athlètes des Pôle France uniquement.

### Entraînement :

Possible dans les créneaux Pass eaux vives à réserver auprès de Ile de Loisirs de Vaires-Torcy. (créneaux payants).

### Système de départ :

Pour cet OPEN, il y aura une rampe spécifique aux normes ICF



Les départs se feront en ligne à la bascule de la rampe suivant l'ordre du starter et la procédure de départ indiqué dans le règlement.

### Parking :

Le parking athlète sera situé sur le parvis du pôle France, face au lac. Veuillez-vous garer uniquement sur la partie pôle France kayak. Pas de véhicule sur la partie Aviron s'il vous plaît ! (Voir schéma ci-après).



## Protocole COVID

Sur tout l'espace de compétition, le pass vaccinal est obligatoire pour tous les athlètes et entraîneurs (12 ans et plus).

Un contrôle sera effectué lors de la remise des dossards.

## Informations de courses

Les résultats seront affichés sur place pour permettre aux athlètes en course de suivre.

Les résultats et informations flashs seront également disponibles via un groupe Whatsapp « OPEN DE France XTREME ».

Lien WhatsApp :

<https://chat.whatsapp.com/LkLiexlgUZY1Z8drAMx14Q>

Ou connexion via le QR code (voir à droite)

